

Mamalo

Par **mamalo**, le **18/09/2008** à **14:28**

bonjour tout le monde je suis une jeune grand mere qui recherche des infos sur l accession a la propriété.merci pour toutes les infos utiles que vous pourrez m apporter.

Par **fan**, le **18/09/2008** à **18:19**

Bonjour et bienvenue mamalo.))) Image not found or type unknown

Par **mamalo**, le **19/09/2008** à **07:34**

je ne poste peut etre pas au bon endroit?mais puis je esperer une reponse a ma question? ou des fois il faut que je place mieux ma demande,j ai beau chercher je ne vois pas dans quelle rubrique.

tant pis je pose mes questions ici. oops not found or type unknown j aurai voulu connaitre les avantages et les inconvenients a vendre sa maison en accession a la propriété?dois-je continuer a payer les taxes foncieres?assurer le batiment?dois-je faire divers travaux d ammenagement a l interieur de celle ci?et le chauffage dois-je l installer?(a la base je voulais vndre car je n ai pas les fonds necessaires pour le suivi et les divers travaux.donc si je vends en accession et que je me retrouve avec les memes contraintes!je voulais savoir aussi si une avance etait possible a savoir un petite avance sur le prix de vente?????bon j aurai peut etre d autres questions mais la je suis prise par le temps merci pour vos reponses.

Par **mathou**, le **19/09/2008** à **10:40**

En fait on attendait ta question... c'est un peu comme si tu allais chez le médecin, que tu te mettais à l'autre bout de la pièce et que tu lui demandais de te dire ce que tu as sans parler de tes symptômes lol Image not found or type unknown

Pour poster tes questions, je te conseille d'aller dans la section " droit civil " et de préciser au maximum.

Je rappelle que le forum a une vocation étudiante, donc ceux qui répondront te donneront

surtout des pistes en fonction de leur degré d'études. Si ton projet est urgent, n'hésite pas à

aller consulter un notaire Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **19/09/2008** à **13:33**

et en plus les consultations sont gratuites chez les notaires de mémoire, Olivier tu confirmes?

Par **mamalo**, le **19/09/2008** à **16:27**

bon je vous remercie, pour ce qui est de la consultation d un notaire gratuit je le sais mais si je pouvais avoir des infos sur un forum ct pas mal non plus. bon a bientôt.